



Fête de la  
**MUSIQUE**



Vendredi 23 juin 2023  
dès 19h  
à Saint-Claude

PAGE 12



# Pêle-mêle



© Yannis Drapier  
Signature officielle des **conventions de partenariat d'image 2022-2023** des sportifs de haut niveau sanclaudiens, en décembre dernier.



La parade des mascottes a animé le centre-ville cet hiver à l'occasion du **Marché de Noël** en décembre dernier.



Les comédiens de la **pièce de théâtre « Drôle de genre »** ont conquis leur public le 7 février.



Des ateliers pour enfants sont organisés à chaque période de vacances scolaires au **Monde des Automates**.



Les travaux se poursuivent sur le **Pont de la Pipe** avec le coulage du béton en mars.



Les demandeurs d'emploi ont pu aller à la **rencontre des entreprises** lors du **Job dating** organisé à Saint-Claude le 15 mars.



- 3 Sommaire
- 4 Hommages
- 5 Brèves d'actualités
- 6 & 7 Budget 2023
- 8 Fourrière automobile
- 9 Commerce et industrie
- 10 Boutique Les Petites Merveilles
- 11 Libre expression
- 12 Fête de la Musique, Agenda



Chères Sanclaudiennes, chers Sanclaudiens,

Les difficultés qui s'accumulent et qui touchent aussi bien les particuliers que les collectivités, avec les invraisemblables hausses des prix que nous connaissons, vont continuer à nous toucher durablement.

La baisse des dotations de l'État, et donc de nos recettes, conjuguée à l'accroissement de nos charges (pas moins d'un million d'euros d'augmentation du gaz et de l'électricité) nous amènent à réduire notre budget. Certains projets attendront des jours meilleurs.

Malgré cela nous poursuivons notre marche en avant. Le programme Petites Villes de Demain se met en place. L'opération de réhabilitation de l'habitat est en cours d'élaboration et notre action de dynamisation du commerce commence déjà à porter ses fruits avec la réouverture, avant l'été, de pas moins de sept commerces. L'objectif pour 2026 est « Zéro commerce vide en centre-ville ».

Notre effort porte simultanément sur la relance de l'industrie avec la réactivation des trop nombreuses friches industrielles.

Nous avons décidé de ne pas toucher à la fiscalité. Le taux de taxe foncière reste inchangé. Cette dernière va pourtant malheureusement augmenter de près de 10 % en octobre mais ce ne sera pas de notre fait.

Le projet de piscine porté par la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude est au point mort depuis un an. Espérons que les choses bougent enfin. Cet équipement est une priorité.

Les travaux de voirie vont se poursuivre en corrélation avec le renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement. Fin 2026, le programme devrait être terminé. Si le transfert obligatoire de cette compétence à la Communauté de communes se confirme, nous remettrons à celle-ci un dossier « propre » avec des réseaux repartis pour cinquante ans. Nous aurons investi 8 millions d'euros dans ces travaux sur une durée de 8 ans, évitant à la Communauté de communes d'avoir à le faire et lui épargnant ainsi une grosse dépense. Les prochaines équipes pourront se féliciter de ce qu'elles n'auront plus à faire. Des travaux ingrats puisqu'une fois les tranchées rebouchées et un enrobé neuf posé, plus personne ne mesure les sommes enfouies sous la chaussée, mais ô combien nécessaires.

L'image de la ville change et elle change, non seulement dans sa perception, mais physiquement avec la disparition des tours des Avignonnets et de l'historique « banane » de Chabot, signes, au-delà de la nostalgie, d'un nouveau regard sur la ville.

Ainsi, en dépit des difficultés, l'avenir s'éclaircit cependant et nombre de signaux nous invitent à un optimisme raisonnable mais bien réel. En effet, les transactions immobilières s'accroissent. Des investisseurs font de plus en plus confiance à Saint-Claude. Coup de cœur pour la qualité de vie et prix de l'immobilier au plus bas attirent de nouveaux propriétaires et voient arriver de nouveaux habitants qui, indubitablement, nous feront franchir le cap des 10 000 habitants d'ici deux ans.

La reprise de nombreux commerces est un signe qui, par ailleurs, ne trompe pas.

Les nouveaux arrivants croient en Saint-Claude. Il serait temps que les Sanclaudiens aussi se mettent à croire en leur ville et en son avenir prometteur. La confiance est la base de la réussite.

Jean-Louis MILLET



**Saint-Claude Mag**

N°90 - Juin 2023

Hôtel de Ville - BP 123  
39206 Saint-Claude Cedex  
Tél. 03 84 41 42 43

Directeur de la publication : Jean-Louis MILLET

Conception graphique : PC01.fr / Freshclie.fr

Photos : Ville de Saint-Claude - DR

Impression : Estimprim

Tirage 6 000 exemplaires

Dépôt légal à parution. ISSN 1268-7634

Imprimé sur papier certifié PEFC, imprimerie labellisée Imprim'Vert



## Hommage à Jean Lorge

C'est l'un des trois survivants de la Rafle du 9 avril 1944 qui nous a quittés à l'âge de 97 ans.

Sa vie fut jalonnée d'épreuves toutes plus cruelles les unes que les autres : la déportation, puis la disparition de trois de ses enfants, Rémi, Freddy, Sylvie récemment, et Cathie son épouse.



Jean Lorge a été un exemple de courage et de dignité. Il a tout supporté dans le silence.

Il voit son année en philo interrompue par la Rafle du 9 avril 1944 sur la place du Pré où il est arrêté et déporté avec 301 jeunes gens de son âge pour connaître les camps de concentration de Buchenwald et de Dora. Il en reviendra affaibli mais vivant.

Lors de la commémoration du 9 avril 2022, Jean Lorge avait fait un récit exceptionnel de la rafle et de son long cheminement vers les camps.

Dans un livre intitulé « *J'étais devenu un Numéro* », il nous raconte sa déportation et celle de ses amis, dans un récit sans haine ni amertume et, à la lecture duquel on se demande par quel miracle, il a pu, avec 115 camarades, rentrer vivant de l'enfer.

De retour à Saint-Claude, il épouse Cathie Vuillard, fondatrice et Présidente durant de longues années des « *Amis du Vieux Saint-Claude* ».

Jean intègre en 1948 l'usine SESAME, dirigée par son beau-père, Edouard Vuillard, et en deviendra le PDG.

Après en avoir confié les rênes à son gendre, il prendra enfin sa vraie retraite à... 87 ans.

Sportif accompli, il se sera impliqué activement toute sa vie, tant dans sa vie professionnelle que dans la vie sociale. Il détient le record mondial d'appartenance au Rotary avec 74 ans de présence.

Au nom des Sanclaudiens, nous adressons à sa fille Sophie, à sa famille, nos sincères condoléances.

## Hommage à Gino Lazzarotto



Né à Vastagna au nord de Venise, Gino Lazzarotto arrive en France avec sa famille peu après sa naissance. En 1931, toute la famille sera naturalisée marquant son attachement à son pays d'accueil. Gino passera son certificat d'études, puis apprend le métier de tourneur.

À 18 ans, réfractaire au STO, il entre dans la Résistance et participe aux opérations du Maquis du Haut-Jura. Le 28 août 1944, il est grièvement blessé à la Savine. Secouru, il est transporté à l'hôpital de campagne des Crozets. Cela lui vaudra plusieurs mois de convalescence à l'hôpital de Lons-le-Saunier après la libération. En 1952, il épouse Edda et ce sera la naissance de leur fils Alain en 1956.

En 1964, il seconde son épouse dans son magasin de vêtements rue de la Poyat, puis rue

du Marché, sous l'enseigne « *Sporting Lazzarotto* » à partir des années 70. Ils prendront leur retraite en 2002.

Fidèle à cette période de guerre, il ne manque pas une commémoration et marque de sa présence chaque année, la cérémonie de la Borne au Lion. Porte-drapeau, Croix de guerre, Croix du combattant volontaire de la Résistance, il est fait Chevalier de la Légion d'Honneur en 2015 en reconnaissance de ses engagements. C'est une figure de Saint-Claude qui disparaît à 97 ans. Il aura marqué la Résistance, puis le commerce sanclaudien. Il va manquer à sa ville de Saint-Claude.

Nous présentons à son épouse, à son fils et toute sa famille, nos très sincères condoléances.

## Commémoration du 79<sup>ème</sup> anniversaire de la Rafle de Pâques 1944

C'est la deuxième fois seulement que la Commémoration de la Rafle du 9 avril 1944 tombe un dimanche de Pâques, comme en 1944.

Cela ne s'est produit qu'en 1950 ; il y a donc 73 ans qu'une telle coïncidence de dates ne s'est pas produite.

Il faudra attendre 2034 et 2045 pour retrouver la même correspondance.

La cérémonie de ce dimanche 9 avril 2023 avait donc un caractère particulier.



Pierre Marc et Jean Laperrière, les deux déportés survivants de cette rafle étaient présents à cette commémoration.



# Retour sur la Fête des Soufflaculs 2023

Après cinq ans d'interruption, Les Soufflaculs étaient de retour le 22 avril. Ce fut une journée de grande joie collective attendue depuis longtemps.

Le succès populaire de cette fête traditionnelle fut exceptionnel et à la hauteur du besoin des acteurs et des spectateurs de s'offrir un grand moment de bonheur.

Merci aux organisateurs, aux services de la Ville de Saint-Claude,

à nos amis allemands qui ont fait le déplacement depuis Rottenburg am Neckar, aux associations participantes, à la gendarmerie, aux pompiers et... aux milliers de spectateurs, tous partenaires de cette belle journée.



## Inscriptions scolaires 2023-2024

**École maternelle et école élémentaire, classe de Cours Préparatoire (CP)**

Du 17 avril au 16 juin 2023 auprès du Pôle Éducation Jeunesse et Sports une admission à compter de la rentrée de septembre 2023.

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (fermé le jeudi après-midi).

### BON À SAVOIR

- Inscriptions à l'école maternelle : les enfants nés en 2021 devront avoir deux ans révolus au jour de la rentrée (lundi 4 septembre 2023).
- Dérogations quant à l'école d'affectation : réponses adressées dans les meilleurs délais.
- ATTENTION : L'école des Avignonnets étant une école primaire, le passage de la maternelle à la classe de Cours Préparatoire (CP) se fait automatiquement. Il n'est donc pas nécessaire de se présenter au Pôle Éducation Jeunesse et Sports.

Retrouvez la liste des pièces à apporter et toutes les informations concernant les inscriptions et les accueils périscolaires sur [www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr)

### Renseignements :

Pôle Éducation Jeunesse et Sports  
Tél. 03 84 41 42 54

## Travaux d'assainissement, rue de la Poyat

### Perturbations de la circulation jusqu'au début de l'été

Les travaux d'assainissement, d'eau potable et d'eaux pluviales prévus du Pont du Faubourg Marcel, en bas de la rue de la Poyat jusqu'à la Place des Carmes, ont débuté le 11 avril 2023, pour une durée approximative de trois mois.

La rue sera fermée à la circulation durant cette période (accès piétons uniquement).

Une déviation sera mise en place.

Nous vous remercions pour votre patience, votre prudence et vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée.

## Flower Camping Le Martinet : la saison redémarre



Le camping accueille ses premiers campeurs depuis le samedi 15 avril 2023.

Les réservations sont ouvertes !

► Tél. 03 84 45 00 40 / 06 07 47 60 22

[www.camping-saint-claude.fr](http://www.camping-saint-claude.fr)

Fin de saison :

le samedi 30 septembre 2023.

## La démolition des tours est terminée

La démolition des tours des Avignonnets et de l'historique « banane » de Chabot est aujourd'hui terminée.

C'est un chantier énorme qui vient de s'achever, donnant désormais une nouvelle image de ces quartiers.

La parole va être donnée aux habitants pour qu'ils expriment leur vision de leur quartier demain et des aménagements qu'ils jugent souhaitables dans leur lieu de vie.



© L'Hebdo du Haut-Jura



# BUDGET 2023 : NOTRE VILLE FAIT AUSSI FACE À LA CRISE ÉNERGÉTIQUE

La hausse des cours des matières premières et l'explosion du coût de l'énergie impactent le budget de la ville comme celui des particuliers. En ajoutant à cela la diminution des recettes provenant des dotations de l'État, l'écart grandit en ce qui concerne la baisse de pouvoir d'achat de la Ville de Saint-Claude.

La seule augmentation du gaz et de l'électricité dépasse 1 million d'euros pour notre collectivité, obligeant à supprimer une partie des investissements prévus pour ne pas augmenter les impôts fonciers (cf. encart « Fiscalité » ci-contre).



## FISCALITÉ

La Ville de Saint-Claude s'est refusée, comme elle le fait depuis trente ans, à toute augmentation de sa fiscalité en dépit de ses besoins en recettes.

Malgré tout, les contribuables auront la mauvaise surprise à l'automne prochain de voir leur taxe foncière augmenter de 9,5 %. Cela s'explique par la revalorisation des bases de 7,1 % décidée unilatéralement par l'État et par l'augmentation du taux d'imposition de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude qui passe de 4,58 % à 6,02 % soit 31 % de hausse du taux.

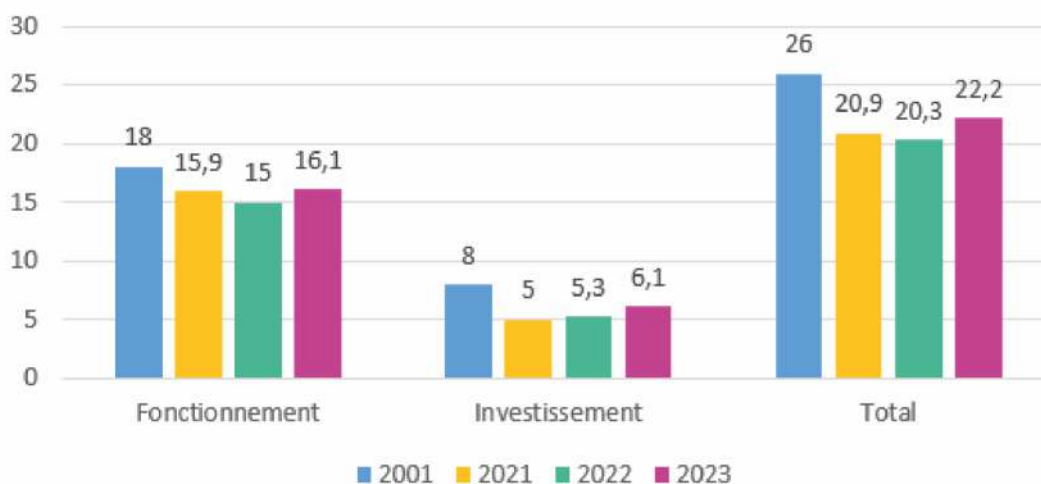
Une augmentation de la fiscalité foncière atteignant au total près de 10 %, à une période où nos ménages et entreprises sont confrontés à une explosion du coût de l'énergie, des matières premières et des denrées alimentaires, n'est pas forcément la mesure la plus souhaitable. Précisons que les élus de Saint-Claude ont voté contre la hausse du taux du foncier bâti de la Communauté de communes.

## PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT EN 2023

- Mise en service du nouveau Pont de la Pipe
- Première tranche des Archives municipales, rue Carnot
- Travaux dans les écoles
- Voirie : réfection du parking des Religieuses et travaux à Ranchette (cf. encart sur les travaux d'assainissement)

## BUDGET GLOBAL

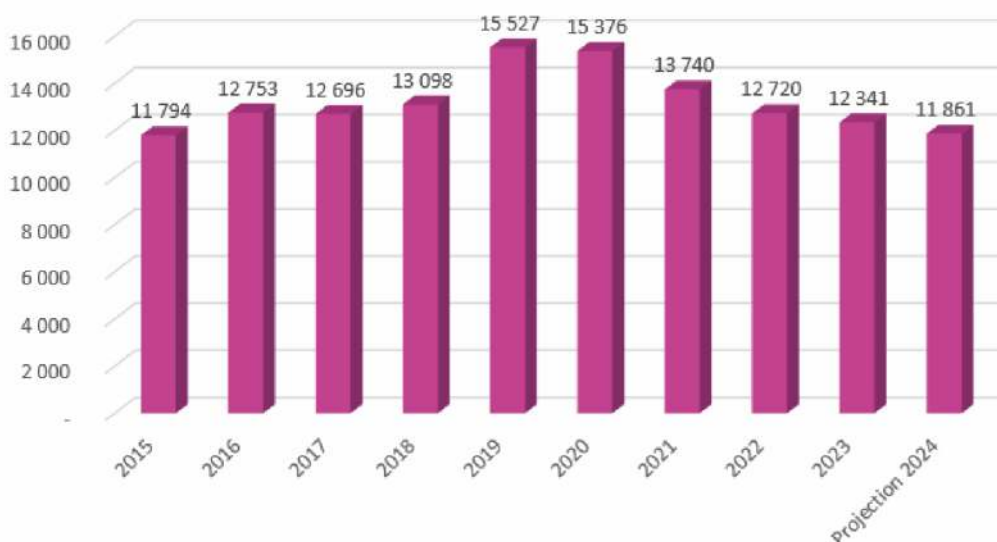
EN MILLIERS D'EUROS



Le budget global de la ville a dû être réduit de 20 % depuis 2001 pour faire face à la baisse des dotations de l'État et à l'augmentation des charges.

## EN-COURS DES EMPRUNTS

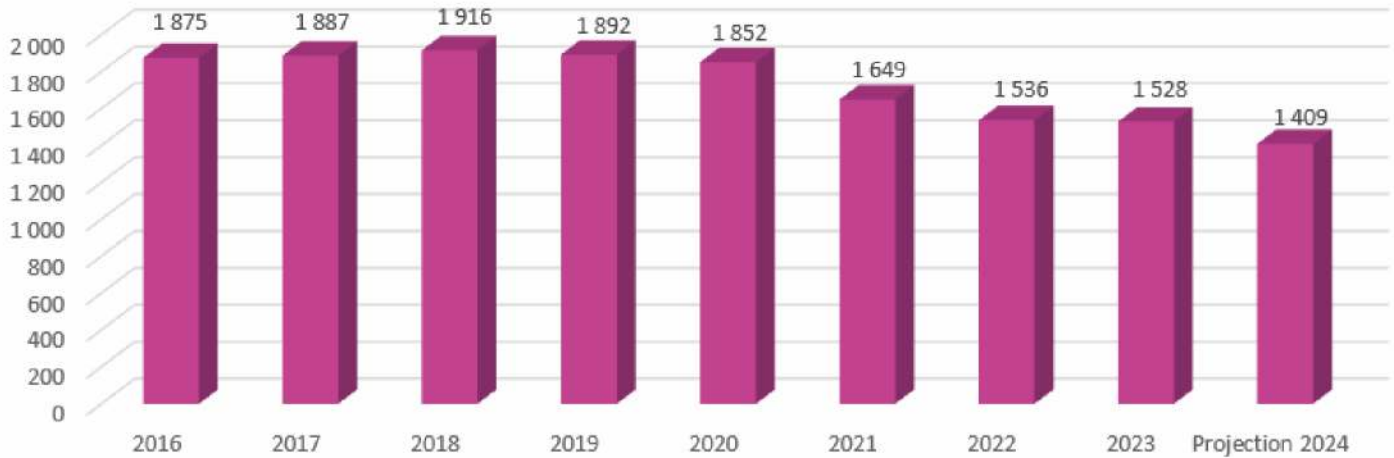
EN MILLIERS D'EUROS



La baisse de l'endettement de la ville se poursuit et revient au niveau de 2015.

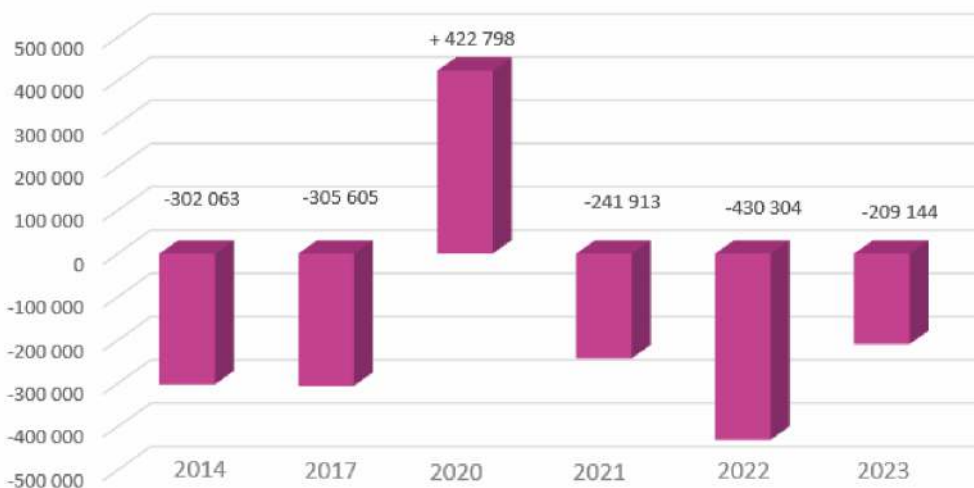
## ANNUITÉS D'EMPRUNTS

EN MILLIERS D'EUROS



La baisse se poursuit. L'annuité de remboursement des emprunts a baissé de 20 % depuis 2018 et se poursuivra en 2024 pour atteindre moins 26 %.

## CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT NETTE (CAF)



## FRAIS DE PERSONNEL

Le personnel municipal est composé de 265 agents en 2023 (191 titulaires et stagiaires et 74 contractuels).



## BUDGETS EAU ET ASSAINISSEMENT

Poursuite des travaux de la mise en séparatif temps de pluie, suivis de la rénovation complète de la voirie rue du Tomachon, rue de la Poyat depuis le Pont du Faubourg jusqu'à la Place des Carmes avec fermeture de la rue sur trois mois (la partie supérieure de la Poyat sera réalisée en 2024), rue du Pont Central.

Le montant des travaux 2023 est de 1 250 000 € HT. Ils se poursuivront en 2024 avec une enveloppe de 1 520 000 € HT.

### TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT, RUE REYBERT





# Mise en place d'une fourrière automobile

**Une fourrière pour contribuer au bon fonctionnement des déplacements et du stationnement sur le territoire communal.**

Afin d'améliorer la qualité de vie, le respect des règles de stationnement, la fluidité du trafic, ainsi que la sécurité des piétons en luttant contre le stationnement abusif, la multiplication de voitures « ventouses » et de véhicules en voie d'épavisation sur les espaces publics, la Ville de Saint-Claude a décidé de mettre en place, à compter du mois d'avril 2023, une fourrière automobile dont elle assurera la gestion.

Certaines infractions au Code de la route peuvent entraîner la mise en fourrière de votre véhicule.

Pour le récupérer, vous devez préalablement obtenir une mainlevée autorisant la sortie du véhicule, délivrée par la Police municipale de Saint-Claude. L'obtention de cette mainlevée est conditionnée au respect de certains délais, à la réalisation d'éventuelles réparations du véhicule et à l'acquiescement de l'ensemble des frais relatifs à la mise en fourrière et au gardiennage.

## Dans quels cas, un véhicule peut-il être mis en fourrière ?

Un véhicule peut être mis en fourrière lorsqu'il est en infraction à certaines règles du Code de la route prévoyant son enlèvement. C'est, entre autres, le cas lorsque le véhicule est en stationnement abusif, en cas d'entrave ou gêne à la circulation et lorsque son stationnement est considéré comme gênant ou dangereux.

La mise en fourrière peut également intervenir en cas de défaut de contrôle technique ou encore d'attestation d'assurance. Cette liste de motifs n'étant pas exhaustive.

Tous ces cas constituent des contraventions et sont donc soumis au paiement d'une amende.

## Combien coûte la mise en fourrière d'un véhicule ?

Les tarifs de mise en fourrière sont définis par délibération du Conseil municipal.

À titre d'exemple, pour une voiture particulière, les frais d'enlèvement s'élèveront à 121 € auxquels s'ajouteront les frais de garde journalière d'un montant de 6 €/jour.

Si vous arrivez avant l'enlèvement de votre véhicule (c'est-à-dire si l'ensemble de ses roues touchent le sol), vous pouvez le récupérer. Dans ce cas, si le véhicule d'enlèvement est déjà sur place, vous devrez régler des frais d'opérations préalables (15 € pour une voiture particulière).

Le détail des tarifs de fourrière est consultable sur le site Internet de la Ville de Saint-Claude.



**Il faut savoir que faire obstacle à l'envoi en fourrière de votre véhicule est sanctionné par une peine maximale de trois mois de prison et une amende pouvant aller jusqu'à 3750€.**

**Vous perdez également 6 points sur votre permis de conduire.**

## Quand et comment récupérer son véhicule à la fourrière ?

Afin d'obtenir une mainlevée autorisant la sortie du véhicule, vous devez vous adresser préalablement à la Police municipale en présentant les documents nécessaires : pièce d'identité, carte grise, attestation d'assurance en cours de validité, permis de conduire, contrôle technique à jour.

S'il ne l'a pas encore récupéré, le propriétaire du véhicule sera notifié par courrier recommandé de la présence de son véhicule en fourrière. Cette action peut être réalisée dans les 5 jours ouvrables après la date d'entrée en fourrière.

Selon l'état du véhicule, les délais et les démarches afin de le récupérer varient entre 10 jours, pour un véhicule hors d'état de circuler ou d'une valeur inférieure à 765 €, à 30 jours pour un véhicule en bon état.

**Renseignements :**  
**Police municipale**  
**8, rue du Collège**  
**Tél. 03 84 45 62 29**

En savoir plus : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Ordonnance n°2020-773 du 24 juin 2020 et le décret n° 2020-775 du 24 juin 2020

Code de la route : articles L325-1 à L325-13

Mise en fourrière

Code de la route : articles R325-2 à R325-11

Immobilisation

Code de la route : articles R325-12 à R325-46

Mise en fourrière

Arrêté du 14 novembre 2001 fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles



## Le point sur le commerce sanclaudien

**En fin d'année dernière, le Conseil municipal approuvait la mise en place d'une taxe sur les friches commerciales. En effet, plusieurs futurs commerçants en quête d'un local peinaient à trouver pour s'installer alors même que les rideaux tirés se faisaient nombreux en centre-ville.**

Après une première phase de médiation et après avoir essayé plusieurs refus de propriétaires, la Mairie s'est engagée au profit des commerçants en mettant en œuvre les moyens en sa possession pour que les choses avancent.

Et les choses avancent puisque d'ici l'été, de belles ouvertures sont en perspective avec l'arrivée de nouveaux habitants pour la ville de Saint-Claude, puisqu'au moins deux de ces ouvertures sont de nouveaux arrivants.

Si tous les projets aboutissent, au mois de juillet, nous pourrions nous réjouir de l'ouverture de sept nouveaux commerces !

En plus de ces ouvertures, c'est aussi des reprises qui se sont concrétisées depuis le début de l'année avec la librairie Zadig et la mercerie Subtilité, rue de la Poyat. Une autre reprise est encore en projet mais nous laissons à chacun l'opportunité de communiquer quand le moment sera venu.

Les commerces reviennent à Saint-Claude avec les beaux jours, à vous, à nous, de les faire vivre !

*« Vous avez un petit commerce sous la main, faites qu'il soit encore là demain ! »*

## Des nouvelles économiques rassurantes pour Saint-Claude

**Jean-Louis MILLET, Maire de Saint-Claude, vient de visiter les 14 entreprises industrielles de Saint-Claude (dont deux sur Villard-Saint-Sauveur) et de rencontrer longuement chaque Directeur afin de prendre le pouls de ces sociétés après deux années difficiles.**

Alors qu'il s'attendait à un tableau noir de la situation, Monsieur le Maire est revenu plutôt rassuré de ce périple.

Toutes les entreprises sont confrontées au surcoût de l'énergie qui neutralise une partie des résultats. Toutes ont des difficultés de recrutement qui freinent leur activité. Mais la quasi-totalité de ces entreprises ont du travail, des perspectives positives. Beaucoup de nouveaux clients pour la plupart et une activité en hausse pour une période durable.

C'est un bilan plutôt rassurant et encourageant qui laisse entrevoir un avenir à court et moyen terme extrêmement positif dans une ville qui en a bien besoin.

Saint-Claude ne manque pas d'atouts et la bonne santé de son activité industrielle va constituer l'outil prépondérant du rebond économique attendu et qui est, d'ores et déjà, en route.

**Merci à tous ces acteurs de notre territoire pour leur engagement et leur dynamisme.**



# Boutique « Les Petites Merveilles »

Rendez-vous au Monde des Automates, Place Jacques Faizant pour découvrir notre nouvelle boutique « *Les petites merveilles* », en accès libre.

Affichez fièrement votre amour pour la cité pipière : décoration, vaisselle, textile...

De nombreux articles colorés, de création et fabrication françaises, en vente dans la boutique.

## HORAIRES D'OUVERTURE

### Période scolaire

Ouvert du mardi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Fermé les lundis et dimanches.

### Vacances scolaires (toutes zones confondues)

Ouvert du mardi au dimanche, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Fermé les lundis.

**Fermé les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.**

## Renseignements :

Le Monde des Automates

Tél. 03 84 41 42 38



## RAPPEL : Tranquillité et civilité

Pour la tranquillité de tous, vous pouvez utiliser vos tondeuses à gazon, taille-herbes, tronçonneuses ou autres outils « sonores » :

**Du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 13h30 à 20h.**

**Les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.**

**Merci de respecter ces horaires.**

*Circulaire préfectorale du 13 mars 2012*





# Libre expression des élus

## Majorité

**Saint-Claude**  
*avec vous !*

Dans un monde qui marche sur la tête, face à la folie qui s'empare de la planète avec des menaces de guerre permanentes et confrontés à la déconstruction de notre civilisation, de notre culture et de nos valeurs, il nous faut faire preuve de force morale et de sérénité pour résister à la tempête.

Les états d'esprit ont changé. Qu'est devenue la valeur travail, qu'est devenue la rigueur ? Où sont

passés la simple politesse et le bon sens ? Que devient l'éducation ?

Pour nous refaire une santé, nous avons besoin de moments de ressourcement, de parenthèses de joie et de bonheur au sein de notre famille, avec nos amis mais aussi collectivement dans un défoulement contenu et bon enfant. Le succès de la Fête des Soufflaculs aura fait partie de ces « médicaments » qui nous aident à détendre l'esprit tout en sachant bien que le lundi on retourne au boulot. L'un n'empêche pas l'autre.

Cela n'efface pas les soucis mais nous aide à les affronter. Et ce genre de manifestation joyeuse et pacifique n'est-il

pas aussi un outil d'attractivité d'une ville dont certains osent dire qu'il ne s'y passe rien ?

Oui le travail et l'esprit de sérieux doivent continuer à nous guider mais la multiplication des manifestations festives de toutes sortes, et Saint-Claude n'en manque pas, qu'elles soient portées par la Ville ou par les associations, contribue à un salutaire équilibre moral et mental dans ce XXI<sup>e</sup> siècle pas toujours simple à comprendre.

## Opposition

**Ma Ville Demain**  
LISTE CITOYENNE - MUNICIPALES 2020 SAINT-CLAUDE

*L'opposition n'a pas souhaité s'exprimer dans cette édition.*



JURA! Le mot serait d'origine celtique et signifierait « Montagnes couvertes de forêts ». À cette aune, Saint-Claude est bien dans le Jura avec une riche couverture forestière et de nombreuses essences.

Alors faut-il en remettre une

couche avec ce projet de « renaturation » de la cour de l'école du Truchet ? De quoi s'agit-il ? La séance du Conseil municipal du 26 janvier 2023 n'a pas vraiment éclairé nos lanternes sur la nature de ce projet de « renaturation ». En gros, fini le goudron, bonjour les jardins !

Et surtout, ce projet s'inscrit dans le programme « Petites Villes de Demain » et est « possiblement porteur de nombreuses subventions ».

La Ville, étranglée financièrement par l'État et coulée par l'explosion des dépenses d'énergie,

adopterait un projet largement parachuté mais largement subventionné. Que ce type de réalisation voit le jour à Lons-le-Saunier ou à Besançon, où la forêt n'est pas envahissante, pourquoi pas ! À l'école du Truchet, la concertation va bon train avec les maîtres, les parents d'élèves (à venir) et les élèves questionnés par le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). Mais la question demeure : s'il n'y a plus que des jardins, où jouent les élèves ? Dans un terrain multisports accolé à la cour de l'école, nous dit-on. Resteront deux, trois détails techniques et financiers à régler...



## Fête de la Musique, vendredi 23 juin

L'édition 2023 de la Fête de la Musique à Saint-Claude aura lieu le **vendredi 23 juin**, pour que le plus grand nombre puisse en profiter !

À partir de 19h, retrouvons-nous dans les rues du centre-ville pour une soirée musicale et conviviale !

Devenues piétonnes après la fermeture des commerces, les rues et surtout les terrasses des cafés seront investies par

divers musiciens (solo, duo ou groupes, amateurs, semi-pro, professionnels...) pour vous proposer un programme éclectique.

En fin de soirée, à partir de 22h, le combi-scène de la tournée Summer Break, en partenariat avec Fun Radio, s'installera sur la Place du 9 avril 1944 et viendra clôturer cet événement festif. Le DJ JLOW animera la soirée avec au programme : son, lumière, 3 heures de mix, de nombreux cadeaux. Ambiance garantie, concert gratuit !

Une belle occasion de vivre tous ensemble ce moment populaire, accessible et toujours gratuit !

*Buvette sur place assurée par le Kiwanis Saint-Claude Haut-Jura*



## La Ri'Botte Festival 7 & 8 juillet au Parc du Truchet

Organisée par l'Espace Mosaïque et le Service Culture-Animations de la Ville de Saint-Claude, en partenariat avec les associations locales volontaires, partenaires locaux, bénévoles et habitants, la deuxième édition de La Ri'Botte Festival les 7 et 8 juillet 2023 au Parc du Truchet.

Comme l'an passé, l'objectif principal de ce festival sera de favoriser les échanges et les rencontres entre tous les Sanclaudiens et au-delà, lors de deux journées festives et conviviales.

Au programme : animations, structures gonflables, jeux divers, concerts, karaoké, danse, tombola, restauration et buvette... Ouvert à tous - Gratuit (sauf restauration/buvette).

Retrouvez le programme complet prochainement sur [www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr) et sur la page Facebook de la Ville de Saint-Claude.

**Renseignements :**  
Espace Mosaïque  
Tél. 03 84 45 22 97

## Agenda |

**FÊTE FORAINE**  
Du 10 au 14 juin  
En centre-ville

### EXPOSITIONS

**Du 3 au 24 juin**  
**Exposition Le Souvenir français**  
Lithographie d'Auguste Lançon  
Au Caveau des artistes, accès par l'Office de Tourisme  
*Entrée libre et gratuite*

**Jusqu'au 31 août**  
**Exposition temporaire « Humain-animal, se reconnaître »**  
Art contemporain et représentations animalières issu de la collection  
Au Musée de l'Abbaye  
[www.museedelabbaye.fr](http://www.museedelabbaye.fr)

### SPECTACLES

**Judi 1<sup>er</sup> juin**  
**Grand Singe & Chloé Zurbach**  
dans le cadre de Musiques actuelles au lycée  
CONCERT hip-hop & vidéo  
À 20h, au Café de la Maison du Peuple  
Tarifs : 10/8/5 €/gratuit pour les lycéens et apprentis (pré-vente conseillée)  
Programmation : La fraternelle

**Du 9 au 18 juin**  
**Festival de musique baroque du Jura**  
38<sup>ème</sup> édition  
• **Mardi 13 juin**  
Diffusion du film "Le Requiem de Mozart"

par Marc Minkowski et Bartabas  
À 20h, cinéma La fraternelle  
• **Vendredi 16 juin**  
À 18h30 : avant-propos à la médiathèque Le Dôme  
À 20h30 : concert "Concerti Grossi Opus 6 et Aïrs sacrés"  
par les Musiciens du Louvre, direction Marc Minkowski, à la cathédrale de Saint-Claude  
• **Samedi 17 juin**  
Rencontre exceptionnelle avec Marc Minkowski  
autour de la publication de son livre  
À 11h, au Musée de l'Abbaye  
+ "Une visite imaginaire" de Jacques Rebotier et Thomas Harrison  
À 14h, 15h30 et 17h au Musée de l'Abbaye  
*Programme complet : [www.festival-musique-baroque-jura.com](http://www.festival-musique-baroque-jura.com)*

**Samedi 10 juin**  
**LéNoDuo + Hirsute**  
CONCERT  
À 21h, au Café de la Maison du Peuple  
Tarifs : 10/8/5 €  
Programmation : La fraternelle

**Vendredi 16 juin**  
**Sortir de l'arbre**  
Espèce de Collectif/Damien Briçon  
DANSE tout public dès 16 ans  
À 20h30, au Théâtre de la Maison du Peuple  
Tarifs : 10/8/5 €  
Programmation : La fraternelle

**Dimanche 18 juin**  
**Noémie Boutin, violoncelle seul**  
CONCERT musique classique  
À 16h, au Café de la Maison du Peuple  
Tarifs : 10/8/5 € (pré-vente conseillée)  
Programmation : La fraternelle

**Judi 22 juin**  
**Desorden**  
Justine Berthillot & Xavier Roumagnac  
dans le cadre de la résidence Tour de Danse(s)  
DANSE/MUSIQUE tout public dès 8 ans  
À 20h30, dans l'entrepôt de la Maison du Peuple  
Gratuit (réservation conseillée)  
Programmation : La fraternelle

### CONFÉRENCES

**Lundi 5 juin**  
**Le café, son origine, son histoire**  
Hommage à François Vion-Delphin  
Champagne, foie gras, F. Vion-Delphin n'avait pas son pareil pour enchanter le public avec des conférences aussi érudites que festives. Il avait un attachement tout particulier pour l'antenne sanclaudienne où il intervenait régulièrement avec bonheur. Réécouter une des conférences qu'il avait enregistrées a semblé la meilleure des manières de le retrouver en lui rendant hommage.  
À 18h30, à l'Espace Bavoux-Lançon  
Organisée par l'Université Ouverte

**Mardi 6 juin**  
**Représentations de Saint-Claude, patron de la Franche-Comté : diaporama**  
Par Robert Charreyre  
À 18h, à l'Espace Bavoux-Lançon  
*Entrée libre*  
Organisée par les Amis du Vieux Saint-Claude  
En collaboration avec les Archives municipales de Saint-Claude